

Les Aides

1 - Aide financière, une solution au cas par cas

Une aide financière est allouée après enquête et peut couvrir :

- une aide d'urgence pour personne en grande difficulté
- le règlement partiel ou complet du loyer, d'une assurance, mutuelle, EDF, GDF, facture d'eau, frais de garde pour les enfants, colonies de vacances, centres aérés, restauration scolaire, bourses étudiants...
- le financement ponctuel et urgent d'un réfrigérateur par exemple, ou la prise en charge de certains frais médicaux ponctuels et spécifiques.

Les aides sont proportionnelles au loyer, aux diverses charges et besoins et tiennent compte des montants des loyers à Monaco. Les aides financières régulières (pour alimentation ou textile) n'excèdent pas 75 € par semaine, soit 300 € par mois.

2 - L'Aide alimentaire pour répondre aux besoins fondamentaux

La distribution alimentaire permet de gérer l'urgence et de satisfaire le besoin élémentaire de se nourrir, tout en donnant à tous le droit à une alimentation de qualité et équilibrée.

L'aide peut être ponctuelle ou régulière. Elle se concrétise sous la forme d'un colis d'urgence pour les personnes en grande détresse et en situation extrêmement précaire. D'une façon générale, la Croix-Rouge ne renverra jamais personne le ventre vide.

Les aides régulières se manifestent par la distribution de tickets-service en début de chaque mois. Le montant alloué à chaque bénéficiaire a été au préalable calculé et établi par l'Assistante Sociale en fonction de tous les éléments dont elle dispose.

3 - Aide vestimentaire, en fonction des besoins



Le vestiaire offre à des personnes et familles en situation de précarité la possibilité de se vêtir gratuitement.

Y sont entreposés les vêtements généreusement donnés. Ne sont conservés que ceux en bon état, ceux jugés trop défraîchis pour être donnés sont collectés chaque mois par un organisme de réadaptation par le travail de Nice, qui se charge de leur re-traitement.

Des équipes de bénévoles se chargent du tri des vêtements et de l'accueil des bénéficiaires. Si vous souhaitez plus d'informations et devenir bénévole au vestiaire, [lien hypertexte](#).

Grâce au vestiaire, la Croix-Rouge est en mesure de répondre toute l'année aux demandes et besoins des personnes en difficulté, voire en très grande détresse tels que les sans-domiciles affluant de toute la région.

Le vestiaire est ouvert aux usagers le jeudi après-midi de 14h30 à 17h00 et sur rendez-vous, en cas d'urgence.

4 - Distribution de meubles, de matériels divers

Meubles, vêtements et matériels divers sont offerts à la Croix-Rouge par de généreux donateurs qui, tout au long de l'année, manifestent ainsi leur soutien et leur fidélité.

Du mobilier d'occasion est également donné selon l'évaluation de la situation et des besoins de chacun, aussi cruciaux qu'hétéroclites : meubles d'enfants, bureaux, téléviseur.